

LA PLATEFORME D'ACCÈS A LA NATIONALITÉ FRANÇAISE DE CRÉTEIL

Gère les demandes d'acquisition de la nationalité française pour le département du Val-de-Marne



**Pour préparer vos démarches
rendez-vous sur le site :**

[https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/N111](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N111)



Comment déposer votre dossier :

Le dépôt se fait **UNIQUEMENT** au guichet sur rendez-vous.

Comment prendre rendez-vous :

[http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-
administratives/Naturalisation/Naturalisation2/Devenir-Francais-e-par-decret](http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Naturalisation/Naturalisation2/Devenir-Francais-e-par-decret)

[http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-
administratives/Naturalisation/Naturalisation2/Devenir-Francais-e-par-declaration-de-nationalite](http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Naturalisation/Naturalisation2/Devenir-Francais-e-par-declaration-de-nationalite)

Si vous êtes ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, et que vous ne possédez pas de titre de séjour, veuillez adresser directement une demande de rendez-vous sur l'adresse mail suivante : pref-naturalisations@val-de-marne.gouv.fr